



## RAPPORT DU MAIRE – 2023

### FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de la *Loi 122*, adoptée dans l’objectif de reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et d’augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, et conformément à l’article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente aujourd’hui les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l’exercice financier se terminant au 31 décembre 2023 de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Préparé par Groupe RDL Victoriaville SENCRL, firme de vérification externe, le rapport financier 2023 fait état d’un excédent de fonctionnement de l’exercice à des fins fiscales de 623 179\$. L’excédent de fonctionnement accumulé non affecté est de 696 788\$ et le surplus accumulé affecté est de 440 788\$. La dette à long terme au 31 décembre 2023 est de 3 557 095\$. Ainsi, l’opinion de l’audit indique que les états financiers reflètent une image fidèle des sommes engagées, l’avis confirme également que le taux global de taxation réel pour l’exercice terminé le 31 décembre 2023 a été établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et ce dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

#### Excédent de fonctionnement

L’excédent de fonctionnement pour l’année 2023 est attribuable entre autres à une hausse du revenu de taxes supérieure aux prévisions (construction neuve et améliorations locatives), à la contribution gouvernementale de Québec pour épouser 50 % de la dette que la Municipalité a engagée dans le déploiement de la fibre optique en étant cautionnaire du projet MASKICOM qui représente un montant de 203 000\$, les intérêts sur les soldes de caisse et une augmentation de la perception des droits de mutation.

#### Investissements

En 2023, la Municipalité a poursuivi les investissements dans son programme annuel pour l’entretien des routes. Un montant de 200 000\$ a été mis en réserve pour réaliser le resurfaçage d’un deuxième tronçon sur le chemin des Pionniers ainsi qu’un tronçon sur le chemin de l’Érablière, travaux que nous avons effectués au printemps dernier. Nous avons procédé à l’achat d’une tondeuse commerciale ainsi que l’acquisition de la chargeuse pour un montant de 155 800\$.



## RAPPORT DU MAIRE – 2023

### FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

Le dernier tronçon de conduite en fonte grise sur l'aqueduc principal a été remplacé ainsi que les entrées de service pour un montant 497 000\$ entièrement financé par le programme TECQ 2019-2023. Plusieurs travaux d'entretien aux bâtiments municipaux ont été réalisés, entre autres la maçonnerie et l'isolation à l'ancien presbytère et l'achat de thermopompes pour le centre communautaire pour un montant totalisant 30 000\$ financé par le programme PRABAM, l'installation d'un drain de fondation et la reconstruction des galeries à la bibliothèque municipale pour un montant de 90 000\$ provenant du surplus accumulé non affecté, le remplacement des luminaires au LED pour l'ensemble du territoire, montant qui était en réserve depuis le début du projet.

Nous avons également investi à la conception de plans et devis pour la réfection du chemin Principal entre le chemin Saint-François ainsi que pour régler la problématique d'odeur récurrente au réseau d'égout.

#### Fond Mathieu-saintois 2023

Plusieurs contributions d'un montant total de 13 129\$ ont été versées à différents organismes et citoyens du territoire qui ont présenté des projets dans le cadre du Fonds mathieu-saintois telles que : le café Les funambules pour l'achat d'équipement, les associations des lacs Souris, Gareau, du lac à la Pêche, pour divers relevés et études sur la qualité de l'eau, le Festival Mauricie Arts Vivants, le sentier national, le club plein air le Huard pour l'entretien des pistes de ski de fond et quelques autres.

#### Autres réalisations

Saint-Mathieu-du-Parc a renouvelé la soirée reconnaissance afin de souligner le travail des nombreux bénévoles qui font vivre et grandir notre municipalité. Des cours de RCR ont été offerts gratuitement à la population et la réponse a été très favorable.

Nous avons entamé le processus de reconnaissance Paysage humanisé et fait une rencontre citoyenne en novembre dernier pour démythifier les divers projets en cours qui concerne la protection de l'environnement. Un comité sur les mines a été mis sur pied en collaboration avec Saint-Élie-de Caxton et Saint-Boniface afin d'assurer un suivi avec le ministère impliqué et comprendre les enjeux d'un tel dossier.

L'année 2023 a été bien chargée, nous poursuivons donc notre mandat avec les projets à venir au bénéfice du plus grand nombre de citoyens par la sécurisation de l'accès à l'eau potable, la réfection de chemins, le remplacement de ponceaux, l'amélioration des



## RAPPORT DU MAIRE – 2023

### FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

aménagements extérieurs et bien d'autres, tout en faisant de l'environnement notre priorité.

Claude Mayrand, maire

09-09-2024

PROJET